



Suite a adoption simple je suis en conflit avec mon avocat

Par **Ilos**, le **06/07/2008** à **20:27**

j'ai été voir un avocat pour entreprendre l'adoption du fils de mon épouse qui est agé de 41 ans mais qui vit avec nous depuis qu'il a 8ans.
l'avocate ma dis que j'avais besoin d'un avocat pour une telle démarche donc nous avons entamé la procédure puis après les greffières en chef du TI et du TGI mon dis d'entreprendre ma démarche seul, étant une démarche d'adoption simple.
j'en est informé l'avocate qui a tergiversée et nous sommes arrivé au conflit
j'ai entrepris toutes les démarches jusqu'a la rédaction et le dépôt de la requête SEUL.
l'avocate me réclamée 1200€ puis 510€ j'ai réglé le premier entretien de 90€
et je refuse de régler le complément
elle ne ma pas informé de mes droits au 1er RDV elle a fait une faute prof
que dois je faire
merci

Par **Manuxx7**, le **15/01/2009** à **20:17**

comment cela ce passe la demande??